

Association des propriétaires des Villas de l'Anse



Communiqué 2022-09 (2022-06-09)

Résultats financiers et Fonds de prévoyance au 30 avril 2022

Voici les points saillants de l'année financière de l'APVA se terminant le 30 avril 2022 :

- Les revenus sont en hausse de 33 000 \$ par rapport à 2020/21 en raison, entre autres, d'une augmentation du nombre de transactions immobilières et de la révision de la grille tarifaire.
- Les frais d'opération sont en hausse de plus de 60 000 \$, par rapport à l'année précédente, découlant de dépenses exceptionnelles non-prévues, notamment les frais juridiques et les coûts afférents à l'entretien des chemins lors du dégel.
- La saine gestion des différentes dépenses administratives ont permis un transfert de 50 600 \$ au fonds de prévoyance pour financer les dépenses liées au PMA (Plan de maintien des actifs).
- Les dépenses des projets liés au PMA s'établissent à 128 500 \$ et ont couvert notamment les réalisations suivantes au cours de la dernière année :
 - Remplacement des calvettes de Pointe-Drummond, Nordet et Torrent
 - Étude de mise à niveau des puits d'eau potable
 - Étude environnementale pour la Baie de l'Anse
 - Réparations de quais des marinas
 - Nettoyage du sentier de la poste
 - Entretien des parcs
 - Plantation d'arbres
 - Remplacement de la toile de la piscine 1
 - Remplacement de la clôture de la piscine 2
- Le solde du fonds de prévoyance s'établit à 92 600 \$ au 30 avril 2022, en ligne avec le budget.

Veillez noter que ces chiffres sont préliminaires et qu'ils sont sujets à la revue en cours par la firme d'experts-comptables Joly-Riendeau.

Les états financiers et les prévisions budgétaires seront présentés lors de l'AGA qui se tiendra le 8 août prochain.

Le conseil d'administration